

# Port de plaisance. Les raisons d'un transfert

07 juillet 2017

GABRIEL SIMON



Devant la capitainerie, hier, à l'occasion de la signature de la convention entre la mairie et la Compagnie des Ports.

Le port de plaisance passe sous le pavillon de la Compagnie des Ports du Morbihan. La ville qui avait depuis 1989 le bassin en régie directe a souhaité en confier la gestion à un établissement dont c'est le métier. La Compagnie des Ports va investir cinq millions d'euros.

### **Pourquoi la mairie ne gèrera plus son port ?**

La décision a été votée vendredi en conseil municipal et le transfert s'est formalisé hier au travers d'une convention de délégation de service public signée entre David Robo, maire et François Goulard, président de la Compagnie des Ports. « Ce n'est pas une question financière. Le port est en équilibre financier. Mais il n'est pas assez attractif. Il faut attirer de nouveaux plaisanciers », précise David Robo. « On apporte un savoir-faire et quand on gère un équipement comme celui-là, il vaut mieux pouvoir se reposer sur une équipe de 250 personnes », ajoute François Goulard ;

### **Pourquoi la Compagnie des Ports ?**

La compagnie des Ports (ex-Sagemor) est devenue première société gestionnaire des ports de plaisance en France avec 15 ports, 10.500 places dont 8.000 à flot. « Nous avons une capacité d'investissement qui nous permet de financer des travaux importants, comme ceux de Port-Haliguen, 20 millions d'euros. Nous avons aussi une force d'innovation : notre " Passeport Escales " regroupe 122 ports », souligne François Goulard.

### **Que va apporter au port de Vannes ce transfert ?**

« Nous investissons pour cinq millions. Nous allons changer tous les pontons. Nous allons aussi mener des travaux de désenvasement. Améliorer l'accueil des plaisanciers. Des solutions mixtes Vannes-Le Crouesty pourront être proposées », indique François Goulard. Les plaisanciers du port de Vannes auront un accès gratuit aux autres ports de la Compagnie.

### **Des augmentations de tarif sont-elles à attendre ?**

« Il n'y a pas d'augmentation de prévu », répond François Goulard. « La ville gardera un regard sur la tarification. S'il y a augmentation de prix, ça ne pourra pas se faire sans l'accord de la ville », précise David Robo.

### **Quelle est aujourd'hui l'activité du port de Vannes ?**

Le port est en régie municipale depuis 1989. Il offre 280 places. Sa fréquentation se monte à 5.000 nuitées par an dont la moitié en juillet et août avec 20 % d'étrangers. 10 à 12 bateaux sont habités à l'année.

### **Quelles sont les retombées du port pour la ville ?**

« Vannes, grâce à François Goulard, du temps où il était maire, a réappris sa maritimité. Les aménagements réalisés le long de la rivière ont permis de mettre en valeur le port. Il faut y ajouter l'arrivée des activités nautiques vers la Pointe des Émigrés », souligne David Robo. « La ville avait oublié qu'elle était autrefois un port qui avait une activité de cabotage », ajoute François Goulard.

### **L'impact direct pour les commerces ?**

« Les plaisanciers consomment sur place et si ce port est apprécié c'est parce qu'il est dans la ville », dit David Robo. La Compagnie des Ports estime que pour une nuitée, 150 € sont dépensés dans le port ou son environnement.

### **Des modifications au niveau du personnel ?**

Pascal Bayon, partant en retraite, la direction est confiée à Jean-Paul Benon. Les quatre agents ont fait le choix de quitter le personnel municipal pour passer sous statut privé de la Compagnie des Ports.